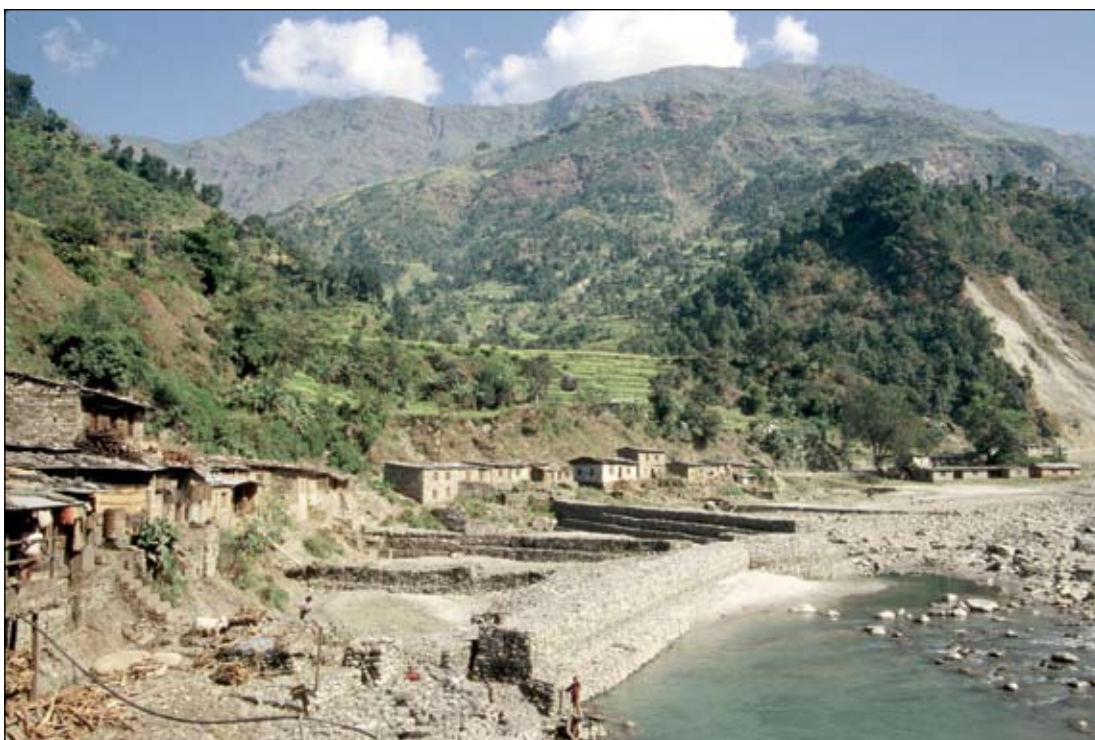


# Cinq ans après Shiga: faits nouveaux dans la formulation et l'application des politiques relatives à la forêt et à l'eau

*P.C. Zingari et M. Achouri*

*Progrès réalisés depuis la réunion internationale d'experts sur les forêts et l'eau tenue à Shiga, Japon, en 2002.*

**Le changement climatique, la pénurie d'eau, la dégradation environnementale, l'insécurité alimentaire et les problèmes relatifs aux moyens d'existence et à la santé humaine exigent de toute urgence des politiques qui tiennent compte des interrelations entre la forêt et l'eau (établissement humain au bord d'un cours d'eau, Népal)**



FAO/IC-5675/P. DURST

**L**es événements météorologiques extrêmes survenant périodiquement, le changement climatique et le besoin de stratégies d'adaptation attirent l'attention nationale et internationale sur l'eau, les écosystèmes aquatiques et les bassins versants. En outre, les problèmes croissants que soulèvent la pénurie d'eau, la dégradation de l'environnement, l'insécurité alimentaire, la précarité des moyens d'existence et la santé humaine imposent tous des mesures urgentes de gestion qui tiennent compte des interrelations entre la forêt et l'eau.

De nombreux mécanismes de coopération relatifs à la forêt, comme les critères et indicateurs régionaux visant à surveiller la gestion forestière durable, et les conventions environnementales mondiales juridiquement contraignantes sur la diversité biologique, la désertification et le change-

ment climatique, se sont penchés sur l'eau et les bassins versants. Simultanément, le nombre croissant d'initiatives mondiales portant sur l'eau, comme le Réseau international des organismes de bassin (RIOB) (voir [www.inbo-news.org](http://www.inbo-news.org)) ou le Conseil mondial de l'eau (CME) (voir [www.worldwatercouncil.org](http://www.worldwatercouncil.org)), prennent progressivement en compte le rôle que jouent les arbres, les forêts, les écosystèmes riverains et leur gestion aux fins de la qualité, de la quantité, de la disponibilité en temps utile de l'eau douce et de la prévention des dangers. Le Partenariat mondial de l'eau, un autre exemple parmi tant d'autres, a préparé un recueil de bonnes pratiques qui présente des exemples de forêts contribuant à la protection des ressources en eau et à la gestion équilibrée des bassins versants (GWP, 2007).

Dans de nombreux pays, les politiques,

**Pier Carlo Zingari** est Directeur de l'Observatoire européen des forêts de montagne, Chambéry, France.  
**Moujahed Achouri** est Chef du service de la conservation des forêts, Département des forêts, FAO, Rome

la législation et l'administration relatives aux forêts et à l'eau ont, de longue date, donné corps à des programmes de remise en état des forêts; tel a été le cas de pays européens comme la France, l'Italie et la Suisse depuis le dix-huitième siècle. Toutefois, ce n'est qu'au cours des dernières décennies que l'accent mis sur la théorie et la pratique de l'hydrologie a cédé la place à une approche plus globale qui tient compte des questions environnementales, de l'utilisation des terres et des bassins versants. Les efforts déployés plus récemment ont tenté d'intégrer différents secteurs et la participation des parties prenantes dans une approche élargie de la protection de l'environnement solidement ancrée dans les sciences forestières.

La réunion internationale d'experts sur les forêts et l'eau de Shiga, Japon, tenue en novembre 2002 dans le cadre du troisième Forum mondial de l'eau de Kyoto, Japon, peut être considérée comme un important pas accompli vers une meilleure compréhension et une mise en œuvre plus efficace à l'échelon mondial des politiques et des initiatives de planification et de gestion concernant les forêts et l'eau. Convoquée conjointement par la FAO, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisme forestier du Japon (Forestry Agency of Japan), la réunion d'experts s'est penchée sur les nouveaux défis et perspectives inhérents aux interactions entre la forêt et l'eau: meilleure compréhension des services hydrologiques et environnementaux procurés par les écosystèmes forestiers, outils de gestion plus efficaces qui intègrent les ressources forestières et hydriques et politiques et stratégies nationales plus claires permettant de guider les parties prenantes sur le terrain (Forestry Agency of Japan, 2002). La réunion a examiné aussi quelques questions relatives au rôle et aux services des forêts dans la crise mondiale de l'eau douce qui menace les moyens d'existence – y compris la santé et la sécurité alimentaire – et la conservation de la biodiversité. Ces questions ont été regroupées comme suit:

- Quelles sont les caractéristiques, les possibilités et les limites exactes de la contribution des forêts à la crise de l'eau face à différentes conditions

météorologiques et au changement climatique global?

- Comment les services forestiers peuvent-ils être incorporés dans des approches élargies de la gestion des bassins versants, y compris la rétribution des services environnementaux?
- Dans quelle mesure et sur quelle base chaque partie prenante devrait-elle participer pour garantir une action efficace et équitable?

Le présent article passe en revue certains des progrès accomplis au cours des cinq dernières années (de 2002 à 2007) concernant les principales questions soulevées, et fournit des preuves et exemples pratiques provenant du monde entier. Il examine quatre grands domaines analysés à Shiga:

- approches intégrées, participatives et intersectorielles de la planification et de la gestion;
- compréhension des processus biophysiques;
- économie des services du bassin versant;
- accords de collaboration et partenariats efficaces entre parties prenantes.

#### PLANIFICATION ET GESTION INTÉGRÉES

L'importance d'approches et de pratiques intersectorielles en matière forestière est largement reconnue, et la mise en œuvre de plans nationaux intégrés de gestion et d'utilisation efficace des ressources en eau a été sollicitée par le Sommet mondial pour le développement durable en 2002 (SMDD, 2003). Les institutions et les particuliers devraient prendre des mesures concrètes pour intégrer l'eau et sa gestion dans les nombreux secteurs qui la concernent et l'influencent, y compris la foresterie. Les principales recommandations de la réunion de Shiga formulées sur ce point préconisaient la mise au point de politiques et d'accords institutionnels visant à faciliter la collaboration entre les décideurs et entre ces derniers et les utilisateurs de la ressource.

Parmi les exemples d'instruments qui intègrent la foresterie et l'eau figure la «comptabilité sociale» établie par l'administration forestière de la Province autonome de Trente, Italie (2006). Son but est d'établir sur une base annuelle la valeur des avantages sociaux, économiques et environnementaux de la gestion des bassins versants aux plans de la qualité, du contrôle de la quantité, de la durabilité et

de la surveillance de l'eau. La comptabilité intéresse 5 600 km de torrents et de cours d'eau sur une superficie de 6 400 km<sup>2</sup>, une zone forestière de 3 500 km<sup>2</sup> (55 pour cent de la superficie terrestre), le travail de 333 employés et un budget de plus de 34 millions d'euros en 2005.

La Commission du fleuve Mekong (voir [www.mrcmekong.org](http://www.mrcmekong.org); [www.mekonginfo.org](http://www.mekonginfo.org)) en Asie du Sud-Est est l'un des programmes les plus ambitieux et les plus complexes de gestion intégrée des forêts et des eaux transfrontières. Il concerne 795 000 km<sup>2</sup> dans six pays riverains et plus de 60 millions de personnes. Quarante-vingt-dix pour cent de la population de la zone vivent en milieu rural où ils complètent leur alimentation à base de cultures vivrières par des poissons pêchés dans la forêt et les marécages, y compris les vastes étendues de forêts inondées. L'un des trois principaux objectifs du plan stratégique actuel pour la période allant de 2006 à 2010 est la concrétisation d'une approche intégrée de la gestion du bassin versant où la conservation des forêts joue un rôle pivot par rapport à la biodiversité, la qualité, la disponibilité en temps utile, l'utilisation et la surveillance de l'eau; et le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles. La commission fait partie du Réseau international des organismes de bassin (RIOB) susmentionné qui réunit les gestionnaires mondiaux des bassins versants.

Le principe déterminant qui sous-tend la directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne est la «restauration du bon état écologique des eaux par une approche intégrée et une planification à long terme du bassin versant» (Communautés européennes, 2000). L'application de la directive-cadre se fonde sur:

- des enquêtes sur la situation de chaque bassin versant (d'ici 2004) et la constitution de réseaux types de surveillance (d'ici 2006);
- des plans directeurs pour la gestion participative à grande échelle des bassins versants et des plans d'action opérationnels spécifiques (d'ici 2009);
- l'examen et la communication des résultats et l'élaboration d'un deuxième plan d'action (d'ici 2015).

Cet instrument régional juridiquement contraignant attire aussi l'intérêt de pays n'appartenant pas à l'Union européenne et pourrait s'avérer un modèle prometteur



FAO/FO-5941/J. BROADHEAD

*La Commission du fleuve Mékong en Asie du Sud-Est est l'un des exemples les plus ambitieux et les plus complexes de programmes transfrontières de gestion intégrée des forêts et des eaux (le fleuve Ou, un affluent du Mékong, en République démocratique populaire lao)*

pour d'autres régions. D'après une enquête sur des questions et priorités relatives aux bassins versants menée par la FAO en 2003 dans 31 pays, en collaboration avec l'Observatoire européen des forêts de montagne (FAO, 2006a), les institutions forestières nationales sont de l'avis que la directive-cadre est une combinaison équilibrée de mesures de planification, administratives, financières, méthodologiques et pratiques qui contribuent à atteindre des objectifs concrets.

La communauté du fleuve Motueka/baie de Tasman fournit un bon exemple de gestion participative et intégrée du bassin versant (ICM Motueka Research Programme, 2007). Le bassin a une superficie de 2 200 km<sup>2</sup> et se situe dans le nord-ouest de l'Île du Sud de la Nouvelle-Zélande. Les deux tiers de cette zone consistent en terrains escarpés couverts de plantations d'hêtres méridionaux indigènes (*Nothofagus* spp.), de podocarpes (*Podocarpus* spp.), de pins de Monterey commerciaux (*Pinus radiata*) et de Douglas taxifoliés (*Pseudotsuga menziesii*). Le cours supérieur alpin du fleuve s'élève jusqu'à 1 600 m au-dessus du niveau de la mer et fournit 95 pour cent de son eau douce à la baie de Tasman, une zone côtière productive aux eaux peu profondes et d'une grande importance culturelle, économique et écologique. La prise en compte des interactions amont-aval dans les activités de planification et de mise en œuvre de la gestion des ressources en eau assure et renforce la pratique d'approches participatives et intégrées.

### COMPRENDRE LES PROCESSUS BIOPHYSIQUES

Les bassins versants boisés sont des systèmes hydrologiques exceptionnellement stables (FAO, 2003). Par rapport à d'autres utilisations des terres, les forêts saines :

- exercent une forte influence sur la quantité et la qualité de l'eau s'écoulant hors des bassins versants;
- permettent l'évacuation de débits d'orage de pointe et de volumes d'eau plus faibles pour un apport donné de pluies;
- modèrent les variations du débit pendant toute l'année;
- stabilisent les sols et empêchent le ravinement et l'érosion de surface;
- limitent les niveaux de sédiments transportés en aval.

La réunion de Shiga a souligné que, malgré les connaissances acquises sur les processus hydrologiques à petite échelle se déroulant dans les forêts, de nombreux aspects biophysiques de la relation entre la forêt et l'eau à plus grande échelle restaient encore à définir dans les différentes zones climatiques du monde. En outre, elle a noté que, malgré ces connaissances de base sur les processus biophysiques (voir Bonnell et Bruijnzeel, 2005), des divergences existent entre les opinions des responsables des politiques, du grand public et de la communauté des scientifiques, par exemple, sur les effets du reboisement sur le débit. Les débats de Shiga sur ces aspects scientifiques étaient très enrichissants, soulevant des questions stimulantes pour les travaux futurs.

L'initiative de la «Gestion de la forêt et du cycle de l'eau», lancée en 2007 au titre du Réseau intergouvernemental

**Les bassins versants boisés sont des systèmes hydrologiques exceptionnellement stables (Canada)**



FAO/FO-6853/L. BAILL



de coopération européenne en matière de recherche scientifique et technique (COST en anglais) ([www.cost.esf.org/index.php?id=142](http://www.cost.esf.org/index.php?id=142)), affronte certaines de ces questions. Le principal objectif du réseau est d'approfondir les connaissances sur les interactions forêt-eau et d'élaborer des directives d'ordre scientifique pour améliorer la gestion des forêts affectées principalement à la production, au stockage et à la fourniture de l'eau. Il étudie à l'heure actuelle des questions concernant les forêts tempérées et l'eau. Les cinq domaines prioritaires de la recherche sont les suivants:

- influences sur l'eau de différents types de forêts, des espèces et des pratiques de gestion;
- importance de l'échelle dans les rapports forêts-gestion-eau;
- effets généraux des forêts sur l'état de l'eau (qualité, quantité, eau souterraine);
- fonctions de protection des forêts (débits faibles et de pointe, atténuation des inondations, érosion);
- effets du changement climatique sur les forêts et l'eau.

Portant sur des thèmes semblables, un atelier international sur «La gestion de l'eau moyennant la gestion des forêts» tenu en novembre 2007 à Beijing, Chine [note de l'éd.: voir la page. 68, sur ce thème], a examiné les progrès accomplis le siècle dernier dans la compréhension scientifique des processus hydrologiques forestiers et de leurs impacts à l'échelle des peuplements forestiers et des petits bassins versants.

#### **ÉCONOMIE DES SERVICES DES BASSINS VERSANTS**

L'une des principales recommandations de la réunion de Shiga portait sur l'estimation de la valeur économique des ressources forestières et hydriques en vue de la création d'incitations aptes à soutenir la gestion des ressources naturelles pour une fourniture durable de services – qui dépend aussi de l'existence de droits assurés aux ressources et à la terre. L'évaluation économique permettra de sensibiliser les parties intéressées à l'importance des services environnementaux et au partage équitable des coûts et avantages relatifs entre les utilisateurs et les fournisseurs des ressources. La réunion s'est penchée sur les partenariats constitués sur les interactions amont-aval,

car la rationalité comme l'irrationalité de la gestion des forêts de montagne et riveraines influencent toutes les populations en aval. La rétribution des services environnementaux est l'une des formes de tels partenariats.

Depuis la réunion de Shiga, des progrès considérables ont été accomplis dans l'élaboration du concept et des pratiques relatives à cette rétribution, définie par la CENUE (2006) comme «une transaction entre un acheteur et un vendeur pour un service écosystémique ou une pratique de gestion/utilisation foncière apte à garantir ce service». Les études de cas et les directives recueillies dans le cadre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux documentent les méthodes, programmes de paiement et mesures connexes (dont un grand nombre concernent les forêts) tirés d'expériences réussies partout dans le monde (CENUE, 2006; Groupe de travail sur la gestion intégrée des ressources en eau, 2006). Des programmes de rétribution des services environnementaux procurés par les forêts et l'eau ont été réalisés dans de nombreux pays, notamment en Amérique latine. Ils vont des initiatives locales, avec ou sans financement extérieur, aux programmes nationaux financés par le biais de subventions intersectorielles.

Dans ce même esprit, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a récemment réitéré son appui aux politiques forestières et de l'eau qui récompensent la fourniture de services au lieu d'octroyer des subventions au secteur forestier (Bonnis, 2007).

*L'importance d'estimer pleinement la valeur économique des ressources forestières et hydriques est reconnue de façon croissante (au Mexique, l'eau de source locale est embouteillée par les communautés rurales et vendue dans les villes voisines – un produit forestier non ligneux d'une valeur grandissante)*



ИТОН АНАТОСИЕВА

#### **ARRANGEMENTS DE COLLABORATION ET DE PARTICIPATION**

La réunion de Shiga, conformément au plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD, 2003), a recommandé la promotion d'arrangements de collaboration et de partenariats efficaces et équitables entre toutes les parties prenantes et à tous les niveaux pour une gestion améliorée et mieux coordonnée des ressources en eau.

Parmi les arrangements de collaboration entre les organisations nationales et internationales figurent le Conseil mondial de l'eau (voir [www.worldwatercouncil.org](http://www.worldwatercouncil.org)) et le Partenariat de collaboration sur les forêts (voir [www.fao.org/forestry/cpf](http://www.fao.org/forestry/cpf)). En reliant les forêts et l'eau, la FAO a collaboré avec des pays et des partenaires institutionnels pour donner corps à une nouvelle génération de programmes et projets de gestion des bassins versants. Le manuel de référence à l'intention des praticiens et des décideurs locaux qui en est issu (FAO, 2006b) réunit les contributions de plus de 80 institutions, obtenues grâce à une enquête mondiale et quatre ateliers régionaux. [note de l'éd.: voir l'encadré p.22].

D'autres alliances constituées au niveau mondial sont des initiatives d'échange et de jumelage. Telles sont le projet Brahmatwinn (2007), une collaboration entre le bassin versant du cours supérieur du fleuve Brahmapoutre en Asie du Sud (Tibet, Bhoutan et État de l'Assam dans le nord-est de l'Inde), le bassin versant du cours supérieur du Danube en Europe et l'initiative Twinbasin (2007) qui promeut le jumelage de bassins versants dans le

monde entier pour la mise au point de pratiques intégrées de gestion des ressources en eau.

De nombreux bassins versants boisés situés dans toutes les parties du monde sont réunis au sein du programme intitulé «L'hydrologie au service de l'environnement, de la vie et de la formulation des politiques» (HELP en anglais) de l'UNESCO et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) (voir [www.unesco.org/water/ihp/help](http://www.unesco.org/water/ihp/help)). Cette initiative appuie la gestion intégrée des bassins versants moyennant des cadres permettant aux experts, aux gestionnaires et aux scientifiques de travailler de concert à des problèmes relatifs à l'eau. Un réseau mondial de bassins versants (dont certains mesurent 106 km<sup>2</sup>) facilite l'échange des expériences de terrain. La communauté du fleuve Motueka/baie de Tasman décrite plus haut est l'un des bassins versants qui font partie du réseau de HELP.

## CONCLUSIONS

La réunion de Shiga a offert une plateforme internationale pour parvenir à un consensus et identifier le chemin à suivre en matière de conservation et de gestion des forêts et de l'eau. Après cinq ans à peine, il est encore trop tôt pour évaluer la mise en œuvre de ses recommandations; cependant, des progrès notables ont été accomplis aux niveaux international et national. L'Année internationale de l'eau douce (2003), ainsi que la Décennie internationale d'action «L'eau, source de vie» 2005-2015 (voir [www.un.org/waterforlifedecade](http://www.un.org/waterforlifedecade)), ont contribué ultérieurement à la reconnaissance des interrelations entre l'eau et les écosystèmes terrestres et de la nécessité d'une action urgente pour les protéger afin d'assurer une fourniture durable de services environnementaux. Les débats ont révélé une tendance claire vers le renforcement des liens entre la gestion des forêts et celle de l'eau.

Il ne fait pas de doute que, dans la pratique, ces liens devront être resserrés ultérieurement. De nouveaux efforts sont nécessaires en matière de recherche interdisciplinaire, d'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données, et pour une utilisation élargie des programmes équitables de rétribution des services environnementaux. Les problèmes croissants relatifs à la pénurie d'eau et à la dégradation environnementale, ainsi qu'à leur

impact sur la sécurité alimentaire, font de la demande et de l'offre d'eau une question pressante et une source potentielle de conflit; il faudrait donc accorder plus d'attention à la mise au point d'approches et de politiques globales permettant de concrétiser la gestion intégrée des ressources en eau.

Sur la base des principaux progrès accomplis et des besoins identifiés depuis la réunion de Shiga, les décideurs locaux et nationaux devront améliorer leurs politiques et pratiques relatives à la forêt et à l'eau en analysant, en adaptant et en adoptant les mesures suivantes:

- lois, plans, mesures intersectoriels spécifiques et réorientations institutionnelles;
- programmes de sensibilisation efficaces, liaison entre la science et les politiques, et renforcement des capacités des différents groupes cibles depuis les habitants du bassin versant jusqu'aux décideurs de haut niveau;
- initiatives visant à améliorer la compréhension scientifique des interactions forêts-eau, les connaissances et la surveillance locales pour appuyer des interventions basées sur des preuves;
- harmonisation des liaisons aux niveaux micro et macro d'expériences, d'initiatives et de mécanismes dans le cadre de la gestion durable des forêts et des eaux;
- évaluation accrue de projets fondés sur des changements et progrès réels;
- mécanismes adaptés localement pour l'évaluation et la rétribution de services, et financement des processus de gestion collective à long terme des bassins versants;
- forums régionaux pour l'échange d'expériences, l'identification d'intérêts et de responsabilités partagés et la négociation d'accords, notamment en matière de bassins transfrontières.

Les organisations internationales comme la FAO et ses partenaires peuvent aider de manière active à promouvoir des actions visant une meilleure gestion des ressources en eau, grâce à des activités de programme normatives et pratiques aux niveaux national, régional et mondial. À cet égard, il est important de souligner que les politiques et outils en faveur de la gestion durable des ressources naturelles et du bien-être des populations devront

préconiser la prise de conscience et le respect des ressources culturelles, technologiques et humaines de chaque zone (UNESCO, 2005). Vu l'importance prééminente que revêtent les questions de l'eau dans le monde entier, le moment est venu de promouvoir et d'appliquer les interrelations entre la gestion des ressources en eau et la conservation et la gestion des écosystèmes forestiers. ♦



## Bibliographie

- Bonell, M. et Bruijnzeel, L.A.** 2005. *Forests, water and people in the humid tropics – past, present and future hydrological research for integrated land and water management*. International Hydrology Series. Paris, France, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- Bonnis, G.** 2007. Economic incentives towards sustainable water management. Présenté à la 7<sup>e</sup> assemblée générale du Réseau international des organismes de bassin, Debrecen, Hongrie, 7-9 juin. Disponible à l'adresse: [www.inbo-news.org/ag2007/comms/OECDDebrecen-abstract.pdf](http://www.inbo-news.org/ag2007/comms/OECDDebrecen-abstract.pdf)
- Brahmatwinn Project.** 2007. Twinning European and South Asian River Basins to enhance capacity and implement adaptive management approaches. Disponible à l'adresse: [www.geogr.uni-jena.de/index.php?id=5314&L=2](http://www.geogr.uni-jena.de/index.php?id=5314&L=2)
- Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE).** 2006. *Draft code of conduct on payments for ecosystem services in integrated water resources management*. Réunion des parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, Groupe de travail sur la gestion intégrée des ressources en eau, deuxième réunion, Genève, Suisse, 26-27 juin 2006. ECE/MP.WAT/WG.1/2006/3. Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Disponible à l'adresse: [www.unece.org/env/documents/2006/wat/wg.1/mp.wat.wg.1.2006.3.e.pdf](http://www.unece.org/env/documents/2006/wat/wg.1/mp.wat.wg.1.2006.3.e.pdf)
- Communautés européennes.** 2000. Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau. *Journal officiel des Communautés européennes*, L 327

- (22 décembre). Disponible à l'adresse: [ec.europa.eu/environment/water/water-framework/index\\_en.html](http://ec.europa.eu/environment/water/water-framework/index_en.html)
- FAO.** 2003. *Sassari Declaration on Integrated Watershed Management: Water for the Future*. Disponible à l'adresse: [www.fao.org/forestry/site/36420](http://www.fao.org/forestry/site/36420) (anglais seulement).
- FAO.** 2006a. Towards a new generation of watershed management programmes and projects. Présenté à la 25<sup>e</sup> session du Groupe de travail sur la gestion des bassins versants de montagne, Salzbourg, Autriche, 24–26 avril. Disponible à l'adresse: [www.fao.org/forestry/site/36263](http://www.fao.org/forestry/site/36263) (anglais seulement).
- FAO.** 2006b. *The new generation of watershed management programmes and projects. Étude FAO: Forêts* N. 150. Disponible à l'adresse: [www.fao.org/docrep/009/a0644e/a0644e00.htm](http://www.fao.org/docrep/009/a0644e/a0644e00.htm)
- Forestry Agency of Japan.** 2002. *Shiga Declaration on Forests and Water*. Réunion internationale d'experts sur les forêts et l'eau, Shiga, Japon, 20–22 novembre 2002. Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries of Japan. Disponible à l'adresse: [www.rinya.maff.go.jp/faw2002/shiga.html](http://www.rinya.maff.go.jp/faw2002/shiga.html)
- Global Water Partnership (GWP).** 2007. *Integrated Water Resources Management ToolBox*. Disponible à l'adresse: [www.gwptoolbox.org](http://www.gwptoolbox.org)
- Groupe de travail sur la gestion intégrée des ressources en eau.** 2006. *Draft code of conduct on payments for ecosystem services in integrated water resources management – technical annexes*. Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux. Working Paper 1. Disponible à l'adresse: [www.unece.org/env/water/meetings/wgiwrm/2006\\_secondmeeting/working%20paper1.pdf](http://www.unece.org/env/water/meetings/wgiwrm/2006_secondmeeting/working%20paper1.pdf)
- Integrated Catchment Management (ICM) Motueka Research Programme.** 2007. *Integrated catchment management for the Motueka River*. Disponible à l'adresse: [icm.landcareresearch.co.nz](http://icm.landcareresearch.co.nz)
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).** 2005. *Global Network of Water Anthropology for Local Action (NETWA)*. Paris. Disponible à l'adresse: [unesdoc.unesco.org/images/0014/001459/145948E.pdf](http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001459/145948E.pdf)
- Province autonome de Trente, Italie.** 2006. *Servizio bacini montani – bilancio sociale 2006*. Document internet. Disponible à l'adresse: [www.bacinimontani.provincia.tn.it/bilancio\\_sociale.htm](http://www.bacinimontani.provincia.tn.it/bilancio_sociale.htm)
- Sommet mondial pour le développement durable (SMDD).** 2003. Chapitre IV. Protection et gestion des ressources naturelles aux fins du développement économique et social. Paragraphe 26. Élaborer des plans intégrés de gestion et d'utilisation efficace des ressources en eau. Disponible à l'adresse: [www.un.org/esa/sustdev/documents/WSSD\\_POI\\_PD/English/POIChapter4.htm](http://www.un.org/esa/sustdev/documents/WSSD_POI_PD/English/POIChapter4.htm)
- Twinbasin Initiative.** 2007. *Promoting twinning of river basins for developing integrated water resources management practices*. Disponible à l'adresse: [www.twinbasin.org](http://www.twinbasin.org) ♦